



PLAN FEDERAL CITOYENS DU SPORT

Parce que le mouvement handisport se reconnaît pleinement à travers les valeurs de la citoyenneté, c'est tout naturellement que nous nous mobilisons pour un plan de développement « Citoyens du sport ».

De par le public qu'elle touche, la Fédération Française Handisport (FFH) défend des valeurs telles que la solidarité, le civisme, la fraternité, le respect de l'autre, l'accomplissement et le dépassement de soi.

En 2013, lors de la refonte du projet fédéral, les valeurs et l'identité de la FFH ont été redéfinis au travers de la « singularité, l'autonomie et l'accomplissement ». La Fédération s'est alors engagée dans une démarche mêlant « exigence, service, convivialité, respect, cohérence et ouverture ». Autant d'engagements qui s'inscrivent dans le cadre de la défense des valeurs citoyennes.

Au-delà de la communication autour de ces valeurs, nous souhaitons mettre en œuvre les outils fédéraux, avec une déclinaison territoriale, afin de transmettre une culture citoyenne du sport, à nos licenciés et nos encadrants.

Une attention particulière est envisagée auprès du public jeune, cœur de cible de la transmission mais surtout de la pérennisation de nos valeurs.

Deux contraintes spécifiques au mouvement handisport sont à considérer:

- L'accès aux outils n'est pas toujours adapté à tous les publics, et plus particulièrement au public sourd et malentendant (exemple de la traduction en Langue des Signes)

- Une très forte représentation du bénévolat. Si ce dernier est un exemple même de citoyenneté par le civisme qu'il suppose ; il génère aussi des limites en termes de professionnalisation et de structuration.

Le plan fédéral « citoyens du sport » tient compte de la réalité de la Fédération et de son environnement, afin de s'assurer que la transmission de ces valeurs et leur mise en pratique soient effectives et durables.

Ce plan s'appuie sur les actions que la FFH développe déjà depuis plusieurs années. Il formalise également les nouvelles réflexions et approches que le mouvement souhaite mettre en place et réaliser.

Pour chacune des deux parties, la transmission des valeurs et l'accès à la pratique, nous détaillons ce que nous proposons et ce que nous allons proposer, afin de former un citoyen du sport plus respectueux des valeurs républicaines.

Volet 1 : La transmission des valeurs citoyennes

Le sport est un moyen de transmission des valeurs, unanimement reconnu et ce, depuis fort longtemps.

Beaucoup d'études sociologiques sont parues qui montrent que la pratique sportive est source de partage, de convivialité, de respect de l'autre, de compréhension, d'ouverture... .

C'est le devoir de toute fédération, qui plus est depuis janvier 2015, de contribuer à la transmission, au plus grand nombre, de ces valeurs éducatives qui fondent le vivre ensemble et le contrat social.

Tout l'enjeu réside dans la mise en œuvre d'outils dédiés, une prise de conscience et une volonté d'agir partagée à tous les étages fédéraux.

Axe 1 : Structuration du projet

Un élu et un cadre référents « citoyen du sport » sont identifiés en qualité de chef de projet.

Elu : Jean-Paul MOREAU, Vice-président délégué

Cadre : Christophe CARAYON, D.T.N. Adjoint

Le plan fédéral citoyen du sport est transmis à chaque Comité Régional et Départemental afin de favoriser la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain.

Axe 2 : La formation.

Elle représente l'un des premiers outils car elle permet une structuration des idées et des concepts, et une transmission dans le temps.

- **l'Abécédaire** : Il est la porte d'entrée pour tout cursus de formation au sein de la FFH
Le volet "Culture Handisport et Législation" intègre une sensibilisation aux valeurs citoyennes au travers de la présentation du projet Fédéral.
- Une **formation en Langue des Signes Française**, pour les cadres et salariés du siège fédéral, permet de faciliter pour ces publics, l'accès à la pratique sportive mais également aux différentes responsabilités de dirigeant, au plan local et au plan national.
- **Sport scolaire et universitaire** : dans le cadre de nos conventions avec les grandes associations scolaires et universitaires, nous travaillons de concert pour contribuer, au travers de la promotion du respect mutuel et de la coopération entre des élèves de capacités physiques différentes, à former des citoyens responsables.
- Présence systématique d'ateliers sur le thème de la promotion et de la défense des valeurs et comportements citoyens à chaque édition annuelle des **Journées Nationales Handisport** qui rassemblent tous les référents nationaux et locaux, ainsi que les représentants de clubs.

Axe 3 : Amélioration de la diffusion et de la transmission des valeurs

Introduire les valeurs éducatives et citoyennes, de manière plus explicite.
Rendre les liens entre sport et citoyenneté plus lisibles et réalistes

- **Site internet fédéral** : affichage des liens spécifiques vers le site du Ministère. Mise en valeur des actions fédérales s'inscrivant dans le cadre du plan fédéral « citoyens du sport ».
- **Guide des sports** : une fiche intitulée « Handi-citoyen du sport » est intégrée à ce guide annuel à destination des clubs.
- **Regroupement PES** : des actions de sensibilisation sont inscrites au programme de chaque regroupement du groupe cible de sportifs P.E.S.
- **Charte du cadre** : Le 5ème chapitre de la charte du cadre fédéral s'intitule « handi-citoyens du sport »
- **Label clubs** : Dans la charte d'engagement signée par chaque club labellisé, un volet est consacré à la défenses des valeurs citoyennes.
- **Journées Nationales Handisport** : Le Ministère des sports est invité à tenir un stand « citoyen du sport ». Des ateliers thématiques sont organisés à destination des dirigeants des clubs et comités (ateliers « diversité », Charte du cadre, formation du jeune sportif...). Le covoiturage est très fortement encouragé, notamment par un système de remboursement de frais incitatif.
- **Jeux Nationaux de l'Avenir / Grand Prix** : Le Ministère des sports est sollicité pour tenir un stand d'information dans le cadre de ces grands rassemblements de jeunes.
- **Relations aux grandes associations de personnes handicapées et de professionnels du handicap** : nous mettons systématiquement en avant nos valeurs et les engagements de nos cadres.

Axe 4 : Mieux connaître et outiller les acteurs du sport fédéral

Création d'un tableur Excel, diffusé désormais en fin de saison sportive à nos comités régionaux, départementaux et Commissions Sportives afin qu'ils y indiquent d'éventuels actes d'incivilité.

But : identifier les incivilités, être capables de mieux savoir leur provenance, leur thème, afin de faire une analyse plus concrète.

Ce recensement, qui ne concerne pas pour le moment la vie des clubs, se basera principalement sur nos différentes manifestations, en distinguant sportifs et dirigeants.

Etoiles régionales : ce projet qui vise à mieux guider et évaluer les actions de nos comités s'inscrit dans une nouvelle démarche contractuelle entre le niveau national et le niveau régional, dans le cadre de la réforme territoriale en cours. La grille d'analyse comprendra un nouveau critère : la mise en place d'un observatoire des incivilités au plan local.

Charte du cadre et document de référence sur les bienfaits de la pratique sportive

Volet 2 : L'accession à la pratique sportive avec un focus sur les jeunes

La FFH s'est construite sur cette volonté de rendre accessible la pratique du sport et des A.P.S. au plus grand nombre, de garantir une grande liberté de choix dans les activités et les modalités d'engagement individuel. C'est l'essence même de la création du mouvement.

Axe 1 : une meilleure connaissance de notre offre de pratique et du public concerné

- Transmission chaque année au Ministère du fichier de recensement de nos licences par tranche d'âge.

- Etude en cours de l'évolution des licences en fonction des sports et du genre entre 2008 – 2012 – 2014 - 2016

- Sur le haut niveau, l'évolution de la pratique féminine entre 2008 et 2012 a été transmise au ministère via le portail des fédérations.

Axe 2 : une offre de pratique diversifiée, et proposant une attention toute particulière à notre public jeune

- **Mise à disposition de matériel** : nos comités sont très actifs à ce niveau, notamment pour tout ce qui concerne les sports de pleine nature ou sports collectifs.

- **Adaptation du matériel en fonction du handicap** : une expertise réelle au sein du mouvement. Volonté d'accompagner les jeunes pratiquants concernés dans une autonomie toujours plus grande sur ce sujet.

- **Intégration en 2007 du public sourd et malentendant** : renforcer notre engagement de proposer une pratique sportive au plus grand nombre

- **Ouverture progressive de la pratique à des handicaps non éligibles** et ainsi porter encore davantage le sport comme valeur éducative et citoyenne, créatrice de lien social

Au niveau national : nous sommes actuellement en train d'ouvrir nos pratiques, sur nos sports traditionnels, aux personnes ayant des handicaps non éligibles.

Au niveau territorial : nous travaillons à élargir le public ciblé avec, à termes, un souhait d'accueillir les personnes atteintes de diabète, les transplantés cardiaques... Proposer des activités spécifiques régionales répondant aux besoins et attentes du plus grand nombre.

Focus sur notre public jeune

- Les conventions interfédérales avec les fédérations de sport scolaire et universitaire

- Vacances sportives, stages découvertes, régionaux durant les congés scolaires

- Stages régionaux et stage national de détection « Jeunes à Potentiels », mis en place afin d'orienter au mieux le jeune dans sa pratique loisir compétitive

- Référentiel National, sur internet, des manifestations par type de pratique et de public.

- Académies Handisport pour permettre une diversification de l'offre handisports-études.

- Réflexion à un nouveau concept : des activités parents / enfants : objectif : mobiliser davantage les parents dans l'accompagnement de leurs enfants sur des lieux de pratique.

Axe 3 : Continuité dans la pratique

- **Handi-jeunes** : Un réseau de référents régionaux « jeunes », un espace collaboratif recensant tous les documents relatifs à la pratique des jeunes, un bulletin spécifique pour les structures d'accueil spécialisées, des critères scolaires chaque année, un grand événement sportif handijeunes annuel, des stages et championnats dédiés...

- **Haut niveau** : suivi sportif et socioprofessionnel individualisé

Axe 4 : Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier

- Mise en place un programme Jeune arbitre à l'occasion des prochains Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport 2017.
- Dispositif V.A.E. incitatif pour les sportifs de haut niveau afin qu'ils se réinvestissent bénévolement ou professionnellement dans le mouvement
- Service civique. Agrément en cours afin de permettre à l'ensemble des clubs et comités de s'engager sur cette voie.
- Collaboration suivie, de longue date, avec les scouts et guides de France. Sensibilisation à la problématique « handicap » et participation aux grands événements fédéraux.

Axe 5 : Faire des événements sportifs un levier au service des territoires et de la population

- Open international d'athlétisme de Charléty : mise en place d'un village « handi-citoyen » en parallèle des compétitions.
- Open Tour / Rencontres EDF / semaine du handicap / Téléthon ... : les comités régionaux et départementaux sont investis par ces différents événements. Désormais, nous les incitons à intégrer la dimension « handicitoyens du sport » à leurs organisations et participations.
- Participation de nos athlètes P.E.S. à la campagne « coup de sifflet » en 2015.
- Campagne « en route pour Rio » qui reprend le même concept que celui développé pour les Jeux de Londres à savoir : créer un lien entre des sportifs de haut niveau et écoles en amont des Jeux, puis pendant et après les Jeux. Les sportifs sont désormais invités à aborder la question des valeurs citoyennes lors de leurs échanges avec les élèves.
- Association de sportifs de haut niveau lors de campagnes de communication ou événements et manifestations de sensibilisation
- Impact des Jeux de Londres sur nos licences

ANNEXE 1

Charte du cadre handisport / Une posture Singulière

Ecoute / Bienveillance / Confidentialité

S'intéresser au parcours des personnes, par l'écoute, la curiosité, la compréhension, tout en garantissant la confidentialité

Apporter une égalité de traitement et un accueil homogène, quel que soit le handicap, la structure d'accueil dans le respect du projet personnel de la personne

Originalité / Singularité

Considérer la spécificité irréductible de la personne et apporter un accompagnement individualisé

Préserver l'intérêt des personnes en s'adaptant, en innovant, en proposant un service personnalisé compétent

Adaptation / Organisation

Tenir compte des caractéristiques de la personne, ses envies, son environnement et ses capacités

Avoir une connaissance du réseau et savoir le mobiliser

Proposer une offre sportive optimum sur le plan du matériel, pédagogique et technique

Sécurité / Prévention des risques

Reconnaître les lieux de vie et de pratique avant tout déplacement avec un public en situation de handicap

Se former aux handicaps, aux innovations techniques, tout long de sa carrière

Handi-citoyens du sport

Prendre conscience d'une responsabilité partagée dont l'objectif est l'épanouissement et l'accomplissement d'une personne en situation de handicap par la pratique sportive

Etre le garant sur le terrain du respect des droits fondamentaux et de la lutte contre les discriminations sur le handicap ou sur toutes formes de minorités.

ANNEXE 2

CHARTRE D'ENGAGEMENT - LABEL CLUB HANDISPORT

Dans l'objectif d'encourager les clubs et sections handisport à améliorer les conditions d'accueil et de développer la vie associative dans l'esprit de la démarche qualité proposée par le Label Club, la FFH et les clubs labellisés s'engagent mutuellement au travers de cette charte d'engagement.

Le titulaire du label « Label Club » s'engage à appliquer et respecter les principes de la charte.

ENGAGEMENT DE LA FFH

- ✓ Les structures labellisées par la FFH bénéficieront du droit d'usage du **logo**. Il pourra être utilisé dans toute communication et tout document de promotion dans le respect de la charte graphique.
- ✓ Les structures labellisées apparaîtront dans **l'outil en ligne « où pratiquer ? »** du site internet fédéral avec un **affichage privilégié**.
- ✓ Les structures labellisées recevront gracieusement un **kit de communication personnalisé**.
- ✓ La FFH valorisera le Label Club auprès de ses partenaires institutionnels.

ENGAGEMENT DE LA STRUCTURE LABELLISEE

Respect des critères et informations

Toute structure labellisée s'engage :

- ✓ **à agir dans une démarche favorisant la citoyenneté et le respect du vivre-ensemble.**
- ✓ **à ce que les déclarations fournies dans le dossier de candidature soient exactes.**
- ✓ **à renouveler son affiliation FFH la 2^{ème} année de validité du label.**
- ✓ **à maintenir la qualité de ses prestations au niveau déclaré dans son dossier de candidature initial.** Si elle n'y parvient pas, elle s'engage à informer la commission régionale de labellisation concernée de tout changement lié aux exigences obligatoires pouvant remettre en cause la validité du label.

Promotion / Communication

La structure labellisée s'engage :

- ✓ à **mettre à jour et compléter l'ensemble des informations** demandées sur l'application fédérale « Licences en ligne » afin de renseigner au mieux les nouveaux pratiquants qui consulteront **l'outil en ligne « Où pratiquer ? »**.
- ✓ à **utiliser les supports de communication** mis à disposition par la FFH.
- ✓ à mettre en avant son label uniquement sur les activités ayant reçues une mention.
- ✓ à informer ses licenciés de l'existence du label et devra pouvoir les renseigner sur les principes généraux du Label Club Handisport.

La structure labellisée s'engage à répondre aux sollicitations liées au maintien du label et à accueillir si besoin sur site les représentants des commissions de labellisation.

Le club qui ne respecterait pas les engagements pris dans le cadre de la présente charte pourrait se voir retirer l'attribution du label et des bénéfices liés.

La présente charte est valable jusqu'au 31/08/2017 ou prendra fin en cas de destitution ou renoncement au label.

Fait à en deux exemplaires le :

Pour la FFH,

Pour le club labellisé,

Gérard MASSON

Nom du dirigeant

Président

Fonction.....

Président de la Commission Nationale de Labellisation

ANNEXE 3

Le handisport comme outil essentiel de bien être

La pratique sportive est reconnue comme un des leviers forts de **l'insertion sociale**. Elle contribue surtout à une **meilleure santé tant physique que mentale** d'un individu. C'est vrai pour tout citoyen, sans aucun doute encore davantage pour une personne en situation de handicap.

Bienfaits cardio-vasculaires	<ul style="list-style-type: none">* Limiter l'apparition de maladies cardio-vasculaires, du mauvais cholestérol et du risque de diabète* Améliorer la consommation d'oxygène et la fonction respiratoire* Limiter l'hypertension artérielle* Limiter les problèmes digestifs et urinaires* Limiter les problèmes de surpoids* Limiter l'ostéoporose
Bienfaits physiologiques	<ul style="list-style-type: none">* Apprendre à gérer sa spasticité* Augmenter ses capacités aérobies* Se renforcer sur le plan musculaire par le biais des muscles fonctionnels toujours actifs et prévenir les blessures* Améliorer l'utilisation de son fauteuil ou de sa prothèse
Bienfaits psychologiques	<ul style="list-style-type: none">* S'adapter à des niveaux d'accessibilité différents de l'environnement* Construire ou reconstruire un usage de soi et développer sa créativité
<i>Autonomie</i>	<ul style="list-style-type: none">* Confiance en soi, estime de soi accrues* Améliorer ses sensations de bien être
<i>Créations de liens sociaux</i>	<ul style="list-style-type: none">* Faciliter la projection et la construction de projets de vie* S'ouvrir aux autres par le partage d'activités* Construire un réseau social varié et diversifié
<i>Savoir s'organiser et s'entourer</i>	<ul style="list-style-type: none">* Développer des compétences utiles dans la vie physique et professionnelle* Préserver son « capital santé »* Sécuriser l'environnement de sa pratique sportive